

## FOUILLE DE SAUVETAGE A CRANS (JURA) CAMPAGNE D'AOUT 1990

*(Ce texte ne peut que présenter un premier bilan, l'étude de l'ensemble du bâtiment n'étant pas arrivée à son terme à la fin du mois d'août 1990 ; on donne donc ici un simple descriptif de la fouille en son état actuel, avec les premiers éléments de description du matériel relevé ; le rapport d'ensemble et l'interprétation seront fournis une fois terminé le travail de terrain)*

La suite des travaux de sauvetage à Crans, sur la parcelle dite des "Etangs", aura permis de dégager un bâtiment composé de deux pièces, dans l'état actuel de la fouille.

Avant la recherche de l'année 1990, deux sauvetages, en 1971 (équipe Edeine) et en 1981, avaient révélé la présence de mobilier médiéval et antique, et d'un mur orienté Est-Ouest. Ce bâtiment, situé au Nord-Ouest de la parcelle, fait face à une vaste pièce de 13 m sur 12 m qui est située à 20 m plus au Sud. Ces deux bâtiments font partie intégrante, par leurs murs Est et Sud, d'une enceinte rectangulaire de 40 m sur 70 m. Tout cet ensemble est bâti à l'Est, sur la bordure d'un plateau-couloir dominant une vaste combe orientée Nord-Sud.

Le bâtiment fouillé cette année est situé au Nord de ce dispositif. A l'Ouest, il fait face à l'unique source de ce secteur. L'intérêt de la fouille de cette année était de trouver un site qui paraît relativement homogène, l'épaisseur des déblais (1,10 m) ayant scellé la couche archéologique (document 2).

### DESCRIPTIF DE L'ETAT ACTUEL DE LA FOUILLE

Le bâtiment est ancré sur la dalle calcaire qui présente un léger pendage Sud-Ouest. Les murs des deux pièces sont orientés selon les axes cardinaux.

La fouille a livré deux pièces situées de part et d'autre d'un axe constitué par au moins deux murs parfaitement alignés et jointifs, orientés Est-Ouest, sur une longueur totale de 12,72 m. Les pièces ainsi délimitées ne se touchent que par un angle (voir planche 1, photo 2 ; planche 6, photo 11 ; et document 1).

La pièce Est apparaît la mieux conservée, même si son pignon Est semble avoir été totalement détruit par l'élargissement et le surcreusement du chemin rural venant de Crans et se dirigeant vers la Grange d'Aufferin. Son mur Ouest, appelé E 4, a été dégagé sur 3,60 m (document 1 ; planche 3, photo 6). Il présente deux assises posées à même le rocher. Il est large de 80 cm. L'appareillage du parement est de taille moyenne et contient un blocage de

pierraille noyée dans un mortier de chaux abondant. La longueur totale de ce mur paraît être de 13,40 m. Ce mur a été coupé en 1971 par une tranchée de sondage (voir document 1 ; document 3, coupe A et B).

Le mur N 3, qui constitue dans sa partie Est le pignon Sud de cette pièce, est conservé sur une longueur de 7,40 m. L'angle qu'il fait avec le mur E 4 a reçu une double semelle de fondation sur une longueur Est-Ouest de 2,80 m. A cet endroit, le mur N 3 a une largeur de 1,13 m. Le mortier de chaux est également abondant (document 1 ; planche 1, photo 2 ; planche 3, photos 5 et 6).

Le remplissage de la pièce (document 3, coupes A et D) dans sa partie Ouest est uniforme : couche d'humus, couche de destruction, puis rocher. Le sol d'occupation ne se distingue pas par une teinte particulière. Tout le mobilier est cependant trouvé à la même profondeur, comprise entre - 10 et 0 cm par rapport à Z Pt 0 (document 4, planche 1). Il n'y a donc pas de trace de sol aménagé.

La particularité de cette pièce est d'avoir livré quatre éléments incurvés taillés dans du tuf calcaire. Ces pierres ont été trouvées groupées deux par deux. Elles sont pour le premier groupe situées contre le parement Nord du mur N 3, et les deux autres sont situées à 1,50 m plus au Nord (voir planche 10, photos 19 et 20 ; planche 11, photo 21 ; document 2). Leur épaisseur est de 10 cm, leur hauteur varie entre 45,5 et 47 cm, la plus haute mesurant 55 cm. Leur corde intérieure varie entre 48 et 50 cm. L'une des pierres trouvées le long du mur N 3 a un redan périphérique d'une largeur de 6 cm, sur le dessus duquel on trouve deux trous forés au trépan d'une profondeur de 5 cm pour un diamètre de 1,5 cm. Cette pierre possède sur l'un de ses côtés une encoche de 9 cm sur 6 cm. L'une des pierres du groupement Nord-Ouest est restée dans la coupe (voir document 3, coupe D).

Ces pierres peuvent parfaitement s'assembler pour former un cylindre d'un diamètre intérieur de 85 cm. Il est notable que ces pierres ont été trouvées reposant sur le sol rocheux, dans une couche de destruction peu dense et riche en humus. Il s'agit sans doute d'un conduit de cheminée (?).

Après l'angle Sud-Est de cette pièce, le mur N 3 voit son parement Ouest disparaître sur une longueur de 1,28 m. Cette encoche correspondrait à l'endroit où vient s'accrocher le mur E 3. Ce dernier est décalé à l'Est de 80 cm. Face à ce décrochement, on a pu repérer dans le remplissage du mur N 3 une petite saignée matérialisée par une ligne de pierres de 1 m de large, remplie par une terre très dure et très noire. L'ensemble fait penser à un conduit intérieur de cheminée (?). De fait, le mur N 3 ne serait pas constitué d'un seul tenant, et dans sa partie Ouest où il constitue le pignon Nord de cette pièce, son tracé a fait l'objet d'un remaniement.

La pièce Ouest est de dimensions plus restreintes. Dans son état le plus récent, elle mesure 7,60 m sur 6,25 m (document 1, planche 1, photo 1). Ses murs Ouest, Sud et Est, respectivement appelés E 2, N 4 et E 3, sont en fort mauvais état. Le mur E 2 (planche 2, photo 4) n'a conservé que le parement Ouest de la première assise et sa semelle de fondation sur 4,30 m. Sa largeur est de

80 cm. Son prolongement Nord à la rencontre du tracé du mur N 3 n'est visible que par une zone de terre noire riche en charbon de bois et argile brûlée, le tout d'un aspect très sablonneux.

Contre le parement Ouest de ce mur (document 2, planches 8 et 9, photos 15 à 18), des taches importantes de cendre furent trouvées. La plus étendue avait une forme de demi-cercle dont la corde d'une longueur de 1 m était tangente au mur E 2. Elle avait une profondeur de 10 cm et contenait plusieurs pierres qui avaient basculé en son centre, et dont l'une se trouvait dressée sur chant. Nous avions pensé à un foyer organisé, mais son démontage devait montrer qu'il ne s'agissait que de pierres du mur ayant éclaté sous l'effet de la chaleur, et tombées à l'intérieur de la pièce. Quelques os brûlés et des fragments d'ouïe également brûlés y ont été découverts.

Le mur N 4 a une longueur supposée de 7,60 m (planche 4, photo 8). Il a été également très abîmé par un feu important et n'a livré que son remplissage de mortier et de pierraille. De chaque côté de ce mur, on a trouvé une "couche de chaux" mêlée à de la terre, épaisse de 18 cm, dont le pendage suit celui du sol naturel. A l'intérieur de la pièce Ouest, cette couche n'occupe que la partie Sud-Ouest. Sa hauteur maximale est équivalente à celle de la couche de cendre relevée contre E 2 (37,5 cm contre 37,6 cm).

Au pied de ce mur, et même dans son blocage, on a retrouvé plusieurs résidus de fonte de fer (voir documents 2 et 4). On peut se demander, à propos de ces résidus comme à propos de la couche de chaux, s'ils témoignent d'une quelconque activité de forge ou de haut-fourneau.

Le mur E 4, large de 70 cm en l'état de la fouille (il manque à la première assise tout son parement Est), s'accrochait comme on l'a vu au mur N 3 (planche 4, photo 7).

Le mur N 3, dans ce secteur, comme pignon Nord de cette pièce, présente plusieurs particularités. Tout d'abord, sur une longueur de 2,50 m, il a une largeur de 94 cm pour sa première assise (1 m en comptant l'assise de fondation). Mais, au point 14,40 m Ouest, il amorce un angle vers le Sud. Le mur qui en résulterait (E 5) n'a été dégagé que sur 70 cm, et a une largeur de 80 cm. Au-delà du point 14,40 m, on a construit dans son prolongement un mur qui allonge la pièce vers l'Ouest. Ce dernier tronçon est moins large que le reste du mur N 3 (80 cm au lieu de 94), ce qui fait que les parements Nord de ces deux assises de fondation ne sont plus alignés. En second lieu, il démarque deux stratigraphies différentes entre l'extérieur et l'intérieur de la pièce. En effet, le remplissage de celle-ci voit se succéder une couche ocre tassée assez haute, dont le niveau supérieur correspond à la hauteur de la première assise (au contraire de la couche d'occupation de la pièce Est, qui correspondait à la hauteur de l'assise de fondation). Dans cette couche, on a trouvé de très nombreux fragments de bois (plancher, poutre ?) et des pierres taillées dans du tuf calcaire (document 3, relevé 1 ; document 2). Sous la couche ocre se trouve une couche de terre noire riche en charbons de bois ; et sous celle-ci, une

couche blanche élastique qui repose tantôt sur un cailloutis, tantôt sur le sol rocheux. Elle n'est présente que dans cette pièce et essentiellement dans sa partie Nord-Est. Il faut remarquer que le sondage de 1981 avait montré que cette couche recouvrait le départ du mur E 5. Elle est épaisse d'au moins 16 cm et se situe entre 13 cm et 16,8 cm au-dessus de Z Pt 0 (document 3, planche 7, photo 14, niveau 4). Des tessons ont été trouvés sous cette couche. A l'extérieur de la pièce, cette couche blanche est totalement absente et l'on ne trouve sous la couche de destruction que la couche de terre noire, très importante (jusqu'à 18 cm d'épaisseur), contre les parements Nord du mur N 3.

La présence d'un feu intense est également manifeste au Sud-Est de cette pièce : sur une longueur de 1,72 m, on a retrouvé une abondante couche de tuf calcaire réduit à l'état de chaux ; certains éléments étaient manifestement taillés. L'épaisseur de cette couche est de 14,5 cm. Lui succède une couche de cendre épaisse de 9 cm, reposant sur le rocher. Dans cette dernière couche ont été trouvés quelques restes osseux ainsi que de la poterie (document 3, relevé 2; planche 12, photo 23).

## LE MOBILIER

La fouille de cette année a dégagé un mobilier relativement homogène, et ce pour la première fois depuis 1986. La présence de tessons antiques est restée exceptionnelle. Le plus notable est un fragment de rebord d'une sigillée Drag. 45, que l'on a pu recoller avec un fragment de parise découvert en 1981. Il y a également quatre fragments d'une poterie protohistorique déjà connue sur le site.

### La céramique grise fine

Cette année, quelques tessons ont été trouvés, dont deux étaient pris dans le mortier à l'intérieur du mur N 3. Cette poterie est manifestement médiévale, contrairement à ce que l'on avait pu penser dans un premier temps. Elle est antérieure au 13<sup>ème</sup> siècle.

### La céramique des 13<sup>ème</sup>-14<sup>ème</sup> s.

Elle se répartit en plusieurs types de vaisselle : les pots à cuire (oules, coquemars) et les pichets. Les anses recueillies au cours de la fouille, qu'elles soient de pichets ou d'autres poteries (ce qui est parfois difficile à déterminer), méritent aussi d'être considérées.

### les pots à cuire :

#### les oules :

Ces poteries sont présentes essentiellement dans la pièce Ouest (voir document 2). Les pâtes, à toucher lisse et faible dégraissant, sont de couleur blanc gris et présentent très souvent des traces de feu. Les lèvres sont à bandeau (voir planche 18) et vernissées. (Le tesson A 106 présente une tache de teinte rougeâtre (reste de flammule) ; le fond est vert olive). Les panses sont également décorées soit de flammules, soit de cercles rougeâtres (?) (voir planche 16), soit de bandes appliques avec dépression. Les fonds sont plats, sauf pour un exemplaire trouvé en 1981, qui présente un fond lenticulaire.

De par la forme des lèvres en bandeau, ces poteries semblent dater de la fin du 13<sup>ème</sup> s.

#### les coquemars :

Les pâtes sont de couleur grise ou rougeâtre (M 50). Le dégraissant est très important, surtout sur la poterie de couleur grise. La liaison col-panse est très convexe. Les anses sont de section quadrangulaire et se rattachent aux lèvres. Pour chaque poterie, une seule anse a été trouvée ; cependant, les reconstitutions des planches 20 et 22 en font figurer deux, ce qui reste à prouver. La forme des lèvres représente un intermédiaire entre une forme confondue et une forme large, selon la terminologie de J. Nicourt<sup>1</sup> (voir planches 19, 20 et 21). Cette disposition permettait à la poterie de recevoir un couvercle. La panse, qui garde ses traces de montage, est de forme ovoïde. Le fond est plat (planche 20) ou légèrement lenticulaire (planche 22). Le pot A 144 présente un décor formé par une bande applique partant du col. Ce type de poterie a été retrouvé à Besançon, Rue de Vignier, et date du milieu du 14<sup>ème</sup> siècle<sup>2</sup>.

#### les pichets :

On distingue quatre types de pichets : à paroi fine, à lèvre déversée à bourrelet, à lèvre confondue, à décor géométrique. Dans tous les cas, les pieds semblent être du type piédestal (planche 26).

#### les pichets à paroi fine :

La pâte est dure, de couleur brun foncé (R 70). Le vernis est d'excellente qualité et épais, de couleur vert olive (R 89). On le trouve également à l'intérieur du pot. La panse est décorée de bandes d'applique estampées, fines, de couleur rouge-jaune (R 55). La lèvre est en flèche simple à extrémité oblique (voir planche 23, tesson A 125). Le col est de forme légèrement conique. Ce type de poterie date de la fin du 13<sup>ème</sup> s.

<sup>1</sup>J. NICOURT, *Céramiques médiévales parisiennes*, Mémoire de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, IV<sup>ème</sup> Section, 3<sup>ème</sup> trimestre 1973.

<sup>2</sup>Voir l'ouvrage collectif *Se nourrir à Besançon au Moyen Age. A la table d'un vigneron de Battant*, Besançon, 1990, p.49 n° 66.

### les pichets à lèvre déversée à bourrelet :

Il y a un seul exemplaire de ce type, daté du début du 14<sup>ème</sup> s. (planche 23, tesson A 115). A Besançon, Rue de Vignier, on a trouvé quatre exemplaires de ce type de poterie.

### les pichets à lèvre confondue :

Un exemplaire a été trouvé dans la zone de remplissage située au Sud de la pièce Ouest. La pâte est tendre, de couleur rosée. Le col est relativement haut, de forme cylindrique. Le vernis est vert, moucheté de vert sombre. Ce pot est proche de la poterie n° 26 publiée par J. Nicourt et datée par lui du milieu du 14<sup>ème</sup> s. (voir sa planche 95, p.230).

### un pichet à décor géométrique :

Ce pichet a été trouvé dans la pièce Est. Ses tessons ont été trouvés mélangés à ceux de la poterie grise de type pot à cuire datée du milieu du 14<sup>ème</sup> siècle (document 4, planche 1). La forme de cette poterie est proche des types de pichet B répertoriés par J. Nicourt. Le pied est à piédestal, de faible hauteur, et à fond plat. Il est décoré de petits tirets de couleur noire. Le décor de la panse consiste en des losanges noirs remplis par un damier octogonal de couleur verte. De grandes bandes noires organisent la structure de ce décor. Le fond est de couleur ocre. L'intérieur du pichet est également vernissé, de couleur jaunâtre. Ce type de décor n'apparaît pas sur les pichets des 13<sup>ème</sup> et 14<sup>ème</sup> s. répertoriés dans la région parisienne par J. Nicourt. Les couleurs verte et noire du décor semblent obtenues par des oxydes de plomb et de fer. Un pichet semblablement décoré a été découvert au château de Pymont (Jura) ; mais il y apparaît dans un contexte qui n'est pas daté stratigraphiquement. A Crans, le panorama dans lequel il a été découvert est bien daté de la première moitié du 14<sup>ème</sup> s. (documents 3 et 4).

### divers :

A ces quatre types, il convient d'ajouter un fragment de col orné d'une gorge profonde, recouvert d'un vernis orangé de mauvaise qualité obtenu à partir d'oxyde de fer, qui semble typique du début du 14<sup>ème</sup> s.

### les anses :

Elles sont essentiellement de deux types, ovales allongées et creuses, ou pleines asymétriques (planche 15). Les premières appartiennent vraisemblablement à des pichets.

### Le mobilier métallique

#### Le fer :

Il s'agit essentiellement ici d'agrafes. 163 ont été découvertes, dont 116 proviennent de la toiture de la pièce Est. Quant aux clous, ils sont tous du type à tête pyramidale tronquée ; ils proviennent essentiellement de la zone de remplissage située au Sud de la pièce Ouest : sur un total de 20, 13 viennent de

ce secteur. C'est la première fois que nous rencontrons une telle homogénéité dans les formes de clous.

Une boucle de ceinture (?) en fer a également été trouvée dans la pièce Est (planche 27).

La moitié d'un fer à cheval, un anneau de fer, ainsi qu'une aiguille à chas constituent le reste du mobilier métallique (planches 27 et 29). Mention particulière doit être faite d'un petit élément conique surmonté à une de ses extrémités d'une sphère : il peut s'agir d'un élément de serrure.

#### Bronze et cuivre :

On retrouve là des éléments déjà rencontrés au cours des fouilles précédentes. Il s'agit essentiellement d'objets de décoration liés à l'habillement : passants de ceinture en tôle de bronze et de cuivre, décoration de ceinture ou de bracelets, petite épingle en bronze. Une boucle provenant sans doute d'une chaussure (planche 28, BX 1 ; documents 3 et 4), a été trouvée dans la couche d'occupation de la pièce Est.

Un élément métallique semble être un ardillon de ceinture (plutôt qu'un arc de fibule) en bronze (planche 28, BX 2).

Un fragment de boucle fait dans un alliage dont la nature n'a pu être identifiée a été trouvé dans la couche de destruction du carré G 5.

#### Monnaies :

Deux monnaies en argent ont été trouvées le long des parements extérieurs de la pièce Ouest. Leur étude est en cours.

#### Les os

Un grand nombre d'ossements ont été découverts éparpillés sur toute la surface de la fouille. On ne peut parler de dépotoir organisé ; cependant, nombre d'entre eux portent des traces de coups liés au dépeçage ou au découpage. Le plus grand nombre provient du remplissage de la zone située au Sud de la pièce Ouest. L'étude concernant la nature exacte de ces éléments osseux reste à faire.

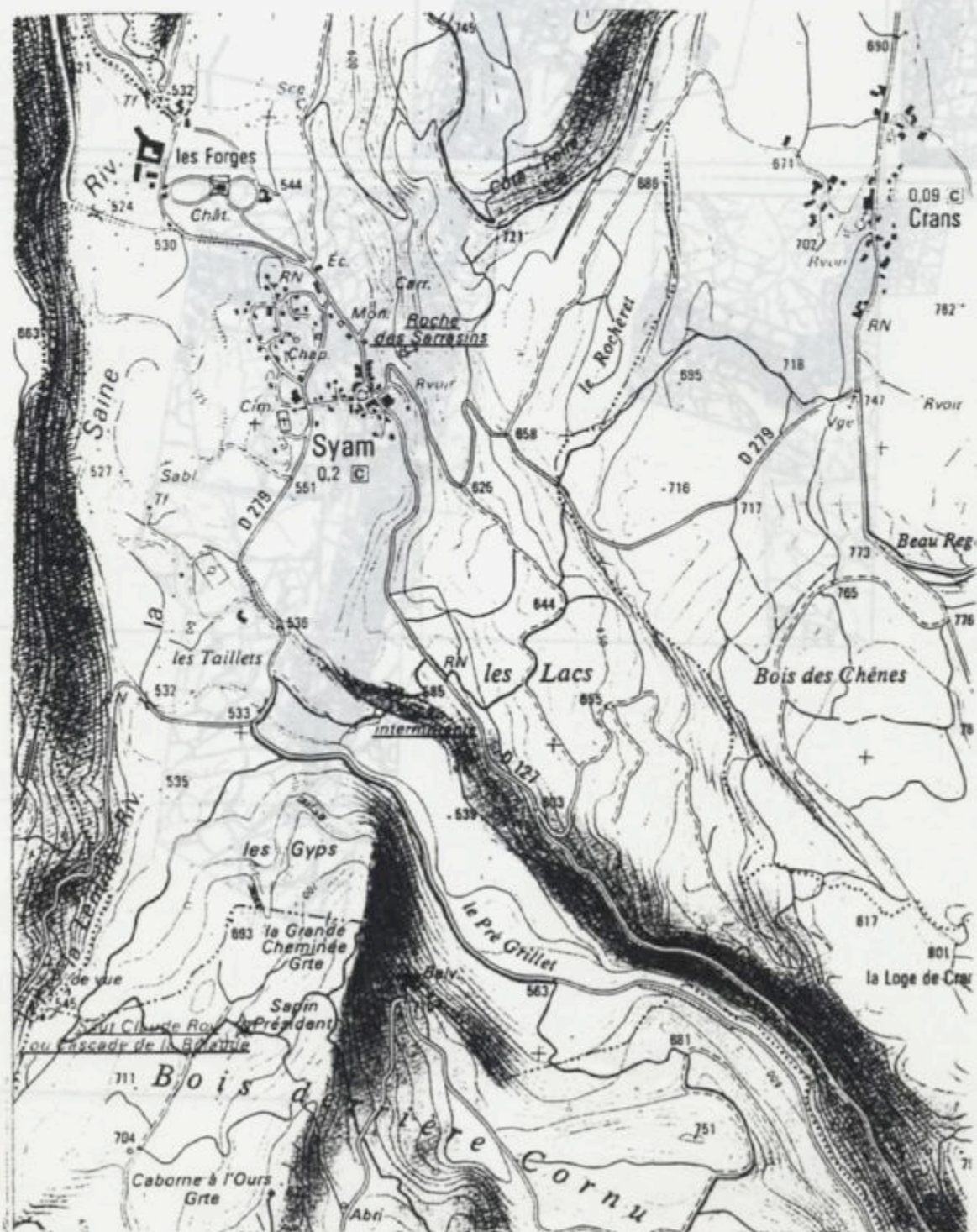
#### Les pierres de tuf calcaire

En plus des éléments incurvés découverts dans la pièce Est, de nombreuses pierres taillées de cette nature ont été trouvées dans les deux pièces fouillées. La plupart d'entre elles étaient taillées pour constituer de gros moellons pouvant atteindre des dimensions de 30 à 35 cm de long pour une hauteur de 10 ou 15 cm. C'est la première fois que nous en rencontrons un tel nombre dans l'enceinte quadrilatère étudiée. Un tel matériau de construction se rencontre couramment dans les fortifications médiévales de la région : à Château-Vilain, comme élément de voussure ; à Montrond, également ; à Pymont, où une semblable utilisation semble attestée. La qualité isolante et le faible poids de ce matériau en font un élément apprécié pour la construction de voûtes. Dans le secteur de Crans où ce matériau a été travaillé jusqu'au 19ème s. (cf.

l'Annuaire du Jura de Rousset, à l'article *Crans*), les carrières se trouvent sur le flanc de la Côte Poire qui domine les Pertes de l'Ain.

Texte rédigé par Christophe MELOCHE

(N.B. La place dont nous disposons dans ce bulletin ne nous permet pas de reproduire l'intégralité des documents, plans, schémas et photographies qui accompagnent le rapport remis à la Direction des Antiquités : les planches qui suivent suffiront à nos adhérents pour se faire une idée de l'ensemble)



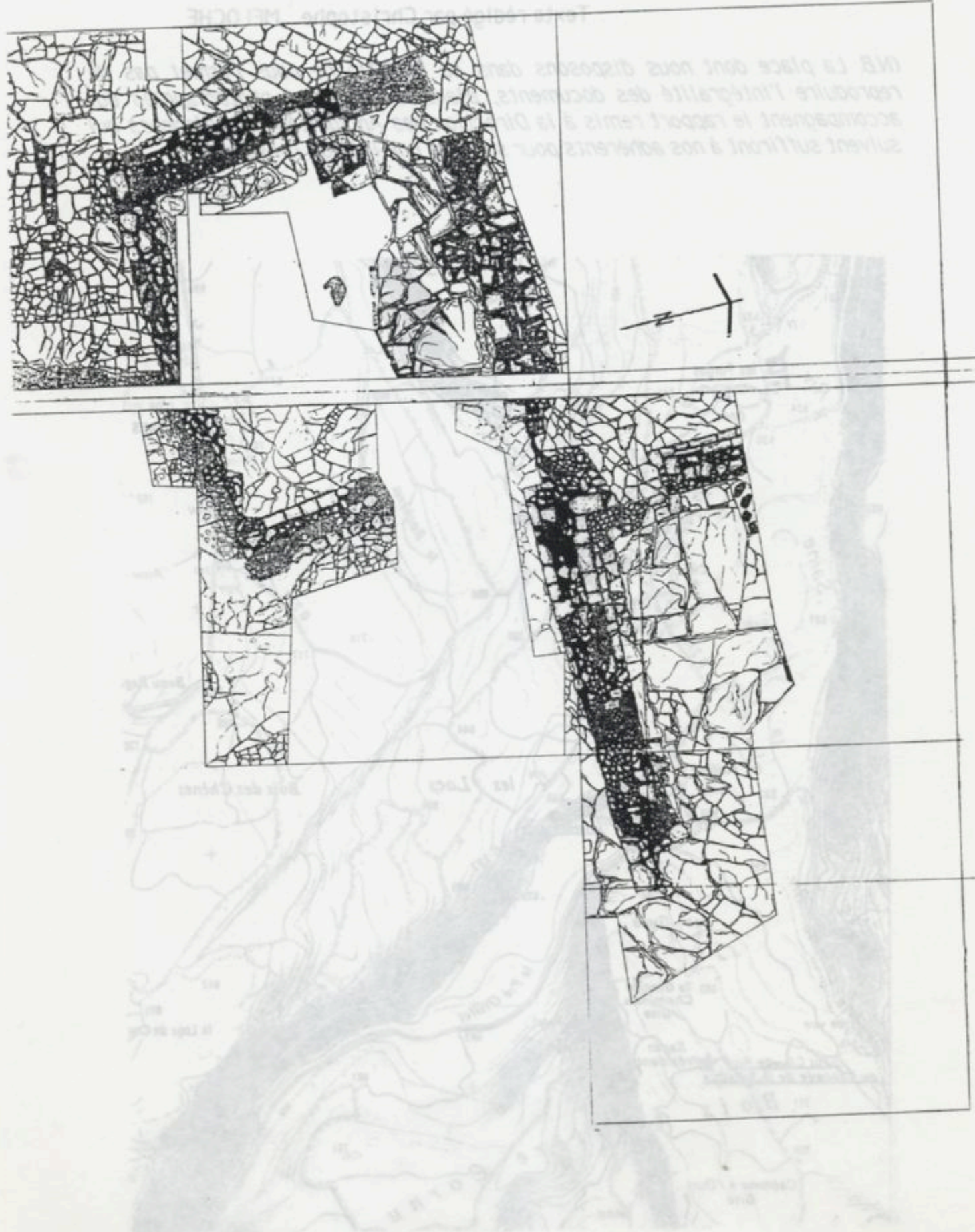


5

4

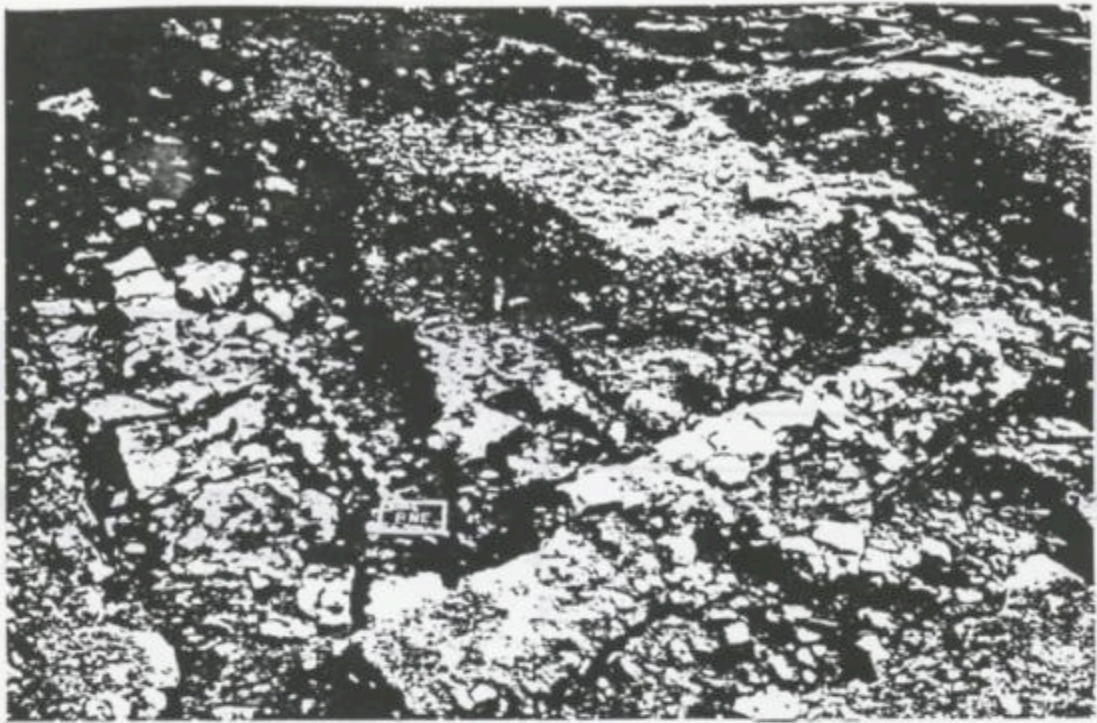
3

l'Annuaire du Jura de Roussel, à l'article (2025), les cartiers se trouvent sur le flanc de la Côte Poire qui domine les Perres de l'ain



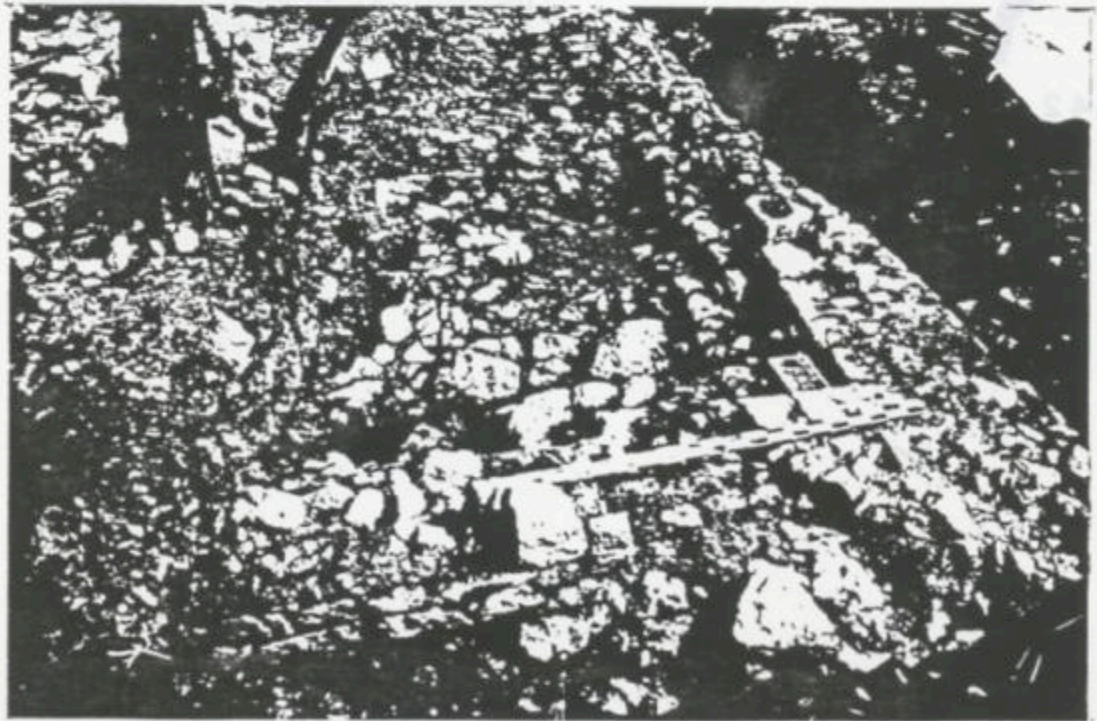
G

H



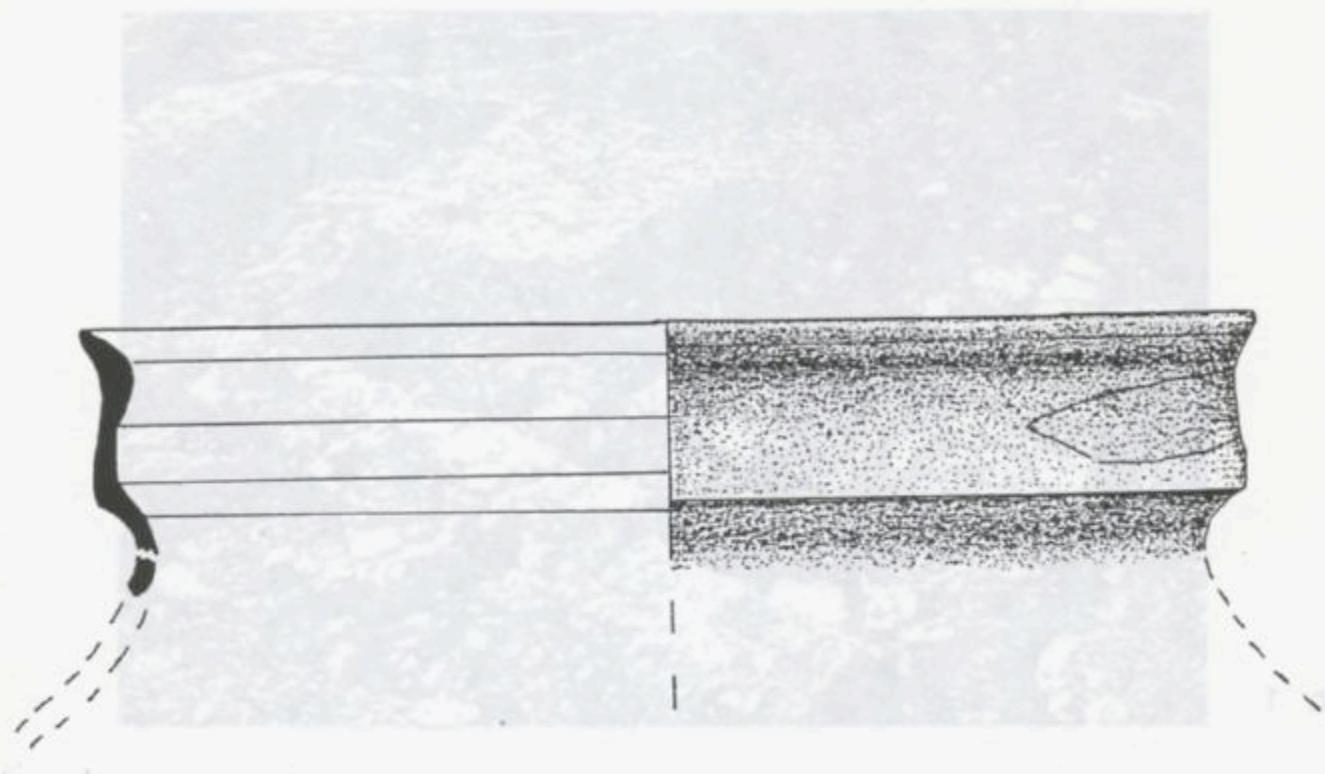
Ph 1

601A76H1 096

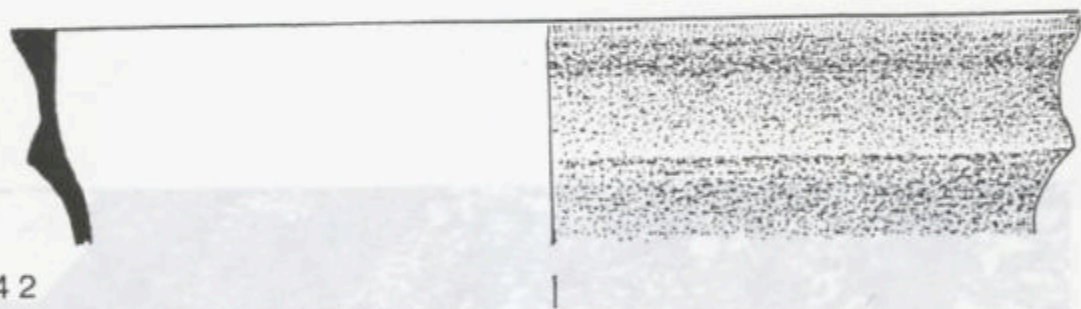


Ph 2

601A76H1 096



990 /H3/A106



90/G4/842

